



Brookfield

Brookfield Global Infrastructure Securities Income Fund (BGI.UN)

États financiers intermédiaires

Pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023

Avis au lecteur

Les présents états financiers intermédiaires et notes annexes de Brookfield Global Infrastructure Securities Income Fund (le « Fonds ») pour le semestre clos le 30 juin 2023 ont été préparés par la direction du Fonds. Les auditeurs externes du Fonds n'ont pas audité ni examiné ces états financiers intermédiaires.

Table des matières

États financiers intermédiaires	3
Notes annexes	9
Information sur le Fonds	20

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022
(non audité, en dollars canadiens)

	Au 30 juin 2023 \$	Au 31 décembre 2022 \$
Actif :		
Actifs courants		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	94 007 744	100 336 434
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 363 911	4 421 266
Produits tirés des placements à recevoir	559 657	366 955
Total de l'actif	97 931 312	105 124 655
Passif :		
Passifs courants		
Marge à payer (note 7)	18 036 715	22 903 410
Distributions à payer (note 12)	2 652 447	2 648 294
Créditeurs et charges à payer	237 510	330 668
Total du passif (excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)	20 926 672	25 882 372
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	77 004 640	79 242 283
Nombre de parts rachetables en circulation (note 11)	17 682 982	17 655 293
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part	4,35	4,49

Se reporter aux notes annexes.

Approuvé au nom du gestionnaire, Brookfield Public Securities Group LLC,



David Levi
Chef de la direction



Brian Hurley
Chef du contentieux et secrétaire

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022
(non audité, en dollars canadiens)

	2023	2022
	\$	\$
Produits tirés des (pertes liées aux) placements		
Produits d'intérêts aux fins des distributions	63 241	—
Revenu de dividende	3 051 768	2 486 159
Profit net réalisé à la vente de placements	2 531 567	954 447
(Perte nette) profit net de change réalisé	(604 186)	14 812
Variation nette de la (moins-value) latente des placements	(2 208 501)	(3 274 333)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente du change	1 073 025	(491 537)
Total des produits tirés des (de la perte liée aux) placements	3 906 914	(310 452)
Charges (note 9)		
Honoraires de gestion	573 294	587 071
Charges d'intérêts	249 932	167 413
Commissions de courtage et autres charges	8 968	23 512
Honoraires d'audit	15 826	15 722
Frais juridiques	8 452	8 343
Autres charges	110 970	121 944
Total des charges	967 442	924 005
Bénéfice global (perte globale)	2 939 472	(1 234 457)
Retenues d'impôt à la source	(2 093)	(291 630)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 937 379	(1 526 087)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part	0,17	(0,09)

Se reporter aux notes annexes.

ÉTATS DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022
(non audité, en dollars canadiens)

	2023	2022
	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	79 242 283	79 609 158
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 937 379	(1 526 087)
Transactions sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts	—	4 433 636
Montants reçus au réinvestissement des distributions	129 873	232 731
Augmentation nette liée aux transactions sur les parts rachetables	129 873	4 666 367
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Produits nets tirés des placements	(5 304 895)	(5 147 854)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(5 304 895)	(5 147 854)
Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(2 237 643)	(2 007 574)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	77 004 640	77 601 584

Se reporter aux notes annexes.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022
(non audité, en dollars canadiens)

	2023	2022
	\$	\$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 937 379	(1 526 087)
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Produits d'intérêts aux fins des distributions	(63 241)	—
Revenu de dividende, déduction faite des retenues d'impôt à la source	(3 049 675)	(2 194 529)
Profit net réalisé sur les placements	(2 531 567)	(954 447)
Variation nette de la moins-value latente des placements	2 208 501	3 274 333
Diminution des créditeurs et charges à payer	(93 158)	(195 808)
Intérêts reçus	63 241	—
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	2 856 973	2 049 224
Produit de la vente de placements	10 219 359	9 128 922
Montants payés pour l'achat de placements	(3 567 603)	(7 249 494)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	8 980 209	2 332 114
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Marge à payer, déduction faite des remboursements et du change*	(4 866 695)	465 744
Distributions payées aux porteurs de parts	(5 300 742)	(5 040 344)
Montants reçus au réinvestissement des distributions liées aux parts	129 873	232 731
Produit de l'émission de parts	—	4 447 547
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement	(10 037 564)	105 678
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 057 355)	2 437 792
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	4 421 266	2 164 758
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	3 363 911	4 602 550

* Inclut les intérêts payés sur la marge de 619 660 \$ CA et de 154 871 \$ CA pour les périodes closes le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022, respectivement.

Se reporter aux notes annexes.

TABLEAU DES PLACEMENTS

Au 30 juin 2023
(non audité, en dollars canadiens)

Quantité	Titre	Coût moyen \$	Juste valeur \$	% de l'actif net
Actions				
Titres libellés en dollars américains				
37 490	American Electric Power Co Inc.	3 302 168	4 177 021	5,42
55 400	Atlantica Sustainable Infrastructure PLC	1 547 488	1 718 330	2,23
71 300	Clearway Energy Inc.	3 231 271	2 694 554	3,50
42 560	CMS Energy Corp.	3 569 329	3 308 633	4,30
31 977	Crown Castle Inc.	6 671 582	4 821 176	6,26
414 700	Energy Transfer LP	4 860 357	6 969 102	9,05
291 200	Kinder Morgan Inc.	5 337 771	6 635 346	8,62
98 900	MPLX LP	3 137 839	4 441 679	5,77
155 800	NiSource Inc.	5 684 044	5 638 504	7,32
83 771	ONEOK Inc.	3 648 116	6 841 616	8,88
394 271	Plains GP Holdings LP	5 697 416	7 737 043	10,05
		46 687 381	54 983 004	71,40
Titres libellés en euros				
127 100	Engie S.A.	2 422 052	2 794 149	3,63
136 118	Ferrovial S.A.	3 123 037	5 692 790	7,39
120 100	Getlink SE	2 227 048	2 701 292	3,51
199 992	SES S.A.	2 251 283	1 557 633	2,02
27 281	Vinci S.A.	3 112 579	4 189 685	5,44
		13 135 999	16 935 549	21,99
Titres libellés en livres sterling				
404 907	National Grid PLC	7 135 765	7 087 678	9,20
85 672	SSE PLC	2 392 142	2 653 379	3,45
		9 527 907	9 741 057	12,65
Titres libellés en dollars australiens				
293 579	Transurban Group	3 579 201	3 684 897	4,79
		3 579 201	3 684 897	4,79
Titres libellés en dollars canadiens				
37 357	AltaGas Ltd.	1 040 704	889 097	1,15
16 280	Canadian Pacific Kansas City Ltd.	1 547 145	1 741 960	2,26
83 368	Hydro One Ltd.	2 040 591	3 155 479	4,10
		4 628 440	5 786 536	7,51
Titres libellés en couronnes danoises				
7 900	Orsted A/S	909 310	987 638	1,28
		909 310	987 638	1,28
Titres libellés en dollars de Hong Kong				
628 700	Guangdong Investment Ltd.	1 048 942	717 631	0,93
		1 048 942	717 631	0,93

Quantité	Titre	Coût moyen \$	Juste valeur \$	% de l'actif net
Titres libellés en pesos chiliens				
2 554 400	Aguas Andinas S.A.	658 513	1 171 432	1,52
		658 513	1 171 432	1,52
Coûts de transaction		(150 556)		
Total des placements		80 025 137	94 007 744	122,07
Trésorerie et équivalents de trésorerie			3 363 911	4,37
Produits tirés des placements à recevoir			559 657	0,73
Passifs, déduction faite des autres actifs			(20 926 672)	(27,17)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			77 004 640	100,00

NOTES ANNEXES

1. LE FONDS

Brookfield Global Infrastructure Securities Income Fund (le « Fonds ») est un fonds de placement établi sous le régime des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 24 juin 2013. Le Fonds a commencé ses activités le 18 juillet 2013 à la clôture d'un premier appel public à l'épargne visant 32 500 000 parts du Fonds (les « parts ») et a par la suite émis 1 900 000 parts en vertu d'une option de surallocation le 31 juillet 2013 au prix de 10,00 \$ par part (le « placement »), pour un produit brut de 344,0 M\$ et un produit net de 325,1 M\$, déduction faite des frais d'émission d'environ 18,9 M\$.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à i) fournir aux porteurs de parts (les « porteurs de parts ») des distributions trimestrielles en trésorerie, ii) maximiser le rendement total pour les porteurs de parts au moyen de distributions et de plus-value du capital, et iii) préserver le capital du Fonds en investissant dans un portefeuille (le « portefeuille ») composé principalement de titres de capitaux propres de sociétés d'infrastructures mondiales cotées en bourse qui sont propriétaires et exploitantes d'infrastructures.

Brookfield Public Securities Group LLC est le gestionnaire (le « gestionnaire ») et le gestionnaire de placement (le « gestionnaire de placement ») du Fonds. Le gestionnaire de placement prend toutes les décisions en matière de placement et de négociation au nom du Fonds. Le siège social du Fonds est situé à l'adresse suivante : Brookfield Place, 181 Bay Street, Suite 300, Toronto (Ontario) Canada, M5J 2T3. La publication des présents états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 28 août 2023.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») qui s'appliquent à la préparation d'états financiers intermédiaires, y compris la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*.

Lors de l'application des normes IFRS, la direction procède à des estimations et formule des hypothèses qui pourraient avoir une incidence sur les montants présentés au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges dans les présents états financiers. Les estimations les plus importantes ont trait à l'évaluation des placements. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Méthode de comptabilisation

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9, qui exige que les actifs soient comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net ou dans les autres éléments du résultat global, selon le modèle économique suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les actifs et passifs financiers du Fonds sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net et au coût amorti.

Le Fonds classe ses placements dans des titres de capitaux propres en fonction du modèle économique suivi pour la gestion de ces actifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. La gestion de ces actifs financiers et l'appréciation de leur rendement reposent sur la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif d'en tirer des flux de trésorerie par voie de vente. Par ailleurs, une option permettant de désigner irrévocablement tout titre de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global n'a pas été utilisée. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent les produits tirés des placements à recevoir, la marge à payer, les distributions à payer, les montants à payer aux courtiers ainsi que les créditeurs et charges à payer.

IFRS 9 prescrit un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues pour la dépréciation des actifs financiers comptabilisés au coût amorti. Les actifs financiers du Fonds évalués au coût amorti comprennent les créances clients sans composante financement dont l'échéance est dans moins de 12 mois, de sorte que le Fonds a choisi d'appliquer la méthode simplifiée du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues, aux termes de laquelle les corrections de valeur pour pertes sont comptabilisées en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Compte tenu de la nature à court terme et de la qualité de crédit élevée des produits tirés des placements à recevoir, aucune perte de crédit n'est attendue relativement aux produits tirés des placements à recevoir étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme s'étant dépréciés.

Instruments financiers

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9. Les placements et les actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Compensation

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans les états de la situation financière uniquement lorsque le Fonds a le droit juridique de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut des conventions-cadres de compensation ou des accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins la compensation des montants connexes dans certains cas, comme une faillite ou la résiliation de contrats.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (comme des titres négociables cotés en bourse) est déterminée selon les cours de clôture à la date de clôture. Cependant, si i) une juste valeur ou un prix n'est pas facile à obtenir, ii) le gestionnaire de placement est d'avis que le cours ne reflète pas la juste valeur ou iii) un événement important pouvant avoir une incidence significative sur la valeur du titre est survenu, le titre est évalué à la juste valeur, calculée en toute bonne foi par le comité d'évaluation du Fonds. Le comité d'évaluation du Fonds se compose de membres chevronnés de l'équipe de direction du gestionnaire de placement. Le prix calculé par le comité d'évaluation se veut une estimation et il pourrait différer du prix réel utilisé dans une transaction d'achat ou de vente. Le Fonds a pour politique de comptabiliser les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en date du dernier jour de la période.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés négociés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation établies. Le Fonds utilise diverses méthodes d'évaluation et formule des hypothèses fondées sur les conditions de marché existantes à chaque date de clôture. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normales, la référence à d'autres instruments qui sont presque identiques et d'autres techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données d'entrée observables. Se reporter à la note 6 pour plus d'information sur les évaluations de la juste valeur du Fonds.

Toutes les transactions de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les profits et les pertes réalisés sur les transactions de placement et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen, sans tenir compte des coûts de transaction ni de l'incidence des fluctuations du change, qui sont présentés séparément.

Autres actifs et passifs

Aux fins du classement par catégorie, les produits tirés des placements à recevoir sont comptabilisés au coût amorti. De même, la marge à payer, les montants à payer aux courtiers, les distributions à payer et les créiteurs et charges à payer sont considérés comme d'autres passifs financiers et sont comptabilisés au coût amorti. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs financiers reflètent les montants à recevoir ou à payer, actualisés s'il y a lieu, au taux d'intérêt effectif de l'instrument financier. La juste valeur des actifs et des passifs financiers du Fonds qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur nature à court terme.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividende est comptabilisé à la date ex-dividende, et les intérêts aux fins des distributions présentés dans les états du résultat global représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage engagées relativement à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges et inclus dans les charges dans les états du résultat global. Les coûts de transaction sont des coûts additionnels directement attribuables à l'acquisition, l'émission ou la cession d'un placement, et ils englobent les honoraires et commissions versés aux agents, conseillers, courtiers et contrepartistes, les montants prélevés par les agences réglementaires et les bourses de valeur ainsi que les droits et taxes de transfert.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Le rendement du Fonds est évalué et présenté aux investisseurs en dollars canadiens. Le gestionnaire considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des événements et des conditions sous-jacents. Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Conversion des devises

Les placements et les autres actifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les transactions de placement ainsi que les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. La juste valeur des placements, des autres actifs et passifs ainsi que tout ajustement compris dans les états du résultat global en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de la période.

Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme, le cas échéant, sont évalués à la valeur de marché actuelle à chaque date d'évaluation. La valeur correspond au profit ou à la perte qui serait réalisé si, à la date d'évaluation, les titres visés par les contrats de change à terme étaient liquidés.

Parts rachetables

Les parts rachetables du Fonds sont classées comme des passifs financiers. Les distributions aux porteurs de parts rachetables sont comptabilisées dans les états des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables une fois qu'elles sont autorisées. Les caractéristiques des parts ne sont pas identiques; par conséquent, elles ne satisfont pas aux critères d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, pour le classement en tant que capitaux propres.

Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées

Le Fonds a déterminé qu'aucune norme IFRS publiée, mais non encore entrée en vigueur, ne pourrait avoir d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation d'états financiers conformément aux normes IFRS exige du gestionnaire qu'il formule des jugements, estimations et hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues périodiquement. Les révisions d'estimations sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures visées, le cas échéant.

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire doit formuler des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié conformément à IFRS 9. Le gestionnaire a évalué les modèles d'affaires du Fonds, la manière dont tous les actifs financiers et passifs financiers sont gérés et dont la performance est évaluée pour le groupe sur la base de la juste valeur, et il a conclu que le classement à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9 constitue le classement le plus approprié pour les instruments financiers du Fonds.

Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur des marchés actifs. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et elle peut être établie au moyen de sources de prix du marché réputées fiables (comme des agences d'évaluation) ou des prix indicatifs fournis par des teneurs de marché. Les cours des courtiers obtenus des sources de prix peuvent être indicatifs et non exécutoires.

5. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Fonds est exposé à divers risques financiers, notamment le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et le risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à réduire au minimum les incidences potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière du Fonds grâce à l'apport de gestionnaires de portefeuille chevronnés et à la surveillance continue des titres détenus par le Fonds ainsi que des marchés. Le gestionnaire de placement a mis en œuvre une structure de gouvernance d'entreprise qui supervise les activités de placement du Fonds. Le Fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés pour atténuer son exposition à certains risques.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la valeur d'un placement varie en raison des fluctuations des taux de change.

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds est évalué en dollars canadiens, et les paiements aux porteurs de parts sont versés en dollars canadiens. Le Fonds est exposé au risque de change étant donné qu'il peut détenir des actifs et des passifs libellés en monnaies autres que le dollar canadien. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était exposé au risque de change étant donné que la valeur des actifs et passifs libellés en monnaies autres que le dollar canadien peut varier en raison des fluctuations des taux de change.

Les tableaux suivants présentent l'exposition nette du Fonds au risque de change au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022.

	Placements	Trésorerie	Autres actifs (passifs) nets*	Instruments dérivés	Total	Actif net
	\$	\$	\$	\$	\$	%
30 juin 2023						
Dollar américain	54 983 004	106 037	(18 036 715)	—	37 052 326	48,12
Euro	16 935 549	113 858	184 904	—	17 234 311	22,38
Livre sterling	9 741 057	69	256 124	—	9 997 250	12,98
Dollar australien	3 684 897	—	70 292	—	3 755 189	4,88
Couronne danoise	987 638	5	—	—	987 643	1,28
Dollar de Hong Kong	717 631	—	45 245	—	762 876	0,99
Peso chilien	1 171 432	(3 839)	—	—	1 167 593	1,52
Total	88 221 208	216 130	(17 480 150)	—	70 957 188	92,15

* Les autres actifs (passifs) nets comprennent des emprunts de 18 036 715 \$.

	Placements	Trésorerie	Autres actifs (passifs) nets*	Instruments dérivés	Total	Actif net
	\$	\$	\$	\$	\$	%
31 décembre 2022						
Dollar américain	64 206 143	21	(22 903 410)	—	41 302 754	52,12
Euro	15 319 753	114 082	185 363	—	15 619 198	19,71
Livre sterling	8 972 923	67	117 736	—	9 090 726	11,47
Dollar australien	3 501 475	—	60 763	—	3 562 238	4,50
Couronne danoise	969 818	4	—	—	969 822	1,22
Dollar de Hong Kong	872 059	—	—	—	872 059	1,10
Peso chilien	953 633	—	—	—	953 633	1,20
Total	94 795 804	114 174	(22 539 548)	—	72 370 430	91,32

* Les autres actifs (passifs) nets comprennent des emprunts de 22 903 410 \$.

Au 30 juin 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux autres monnaies, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 709 572 \$ (31 décembre 2022 – 723 704 \$). De temps à autre, entre 0 % et 100 % de la valeur des monnaies autres que le dollar canadien détenues au sein du portefeuille peut faire l'objet d'une couverture en dollars canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers.

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt de temps à autre en raison de ses placements dans des titres de créance à taux fixe, dont la valeur peut varier selon les fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds ne détenait aucun titre de créance.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix correspond au risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). De telles variations peuvent découler de facteurs ayant une incidence sur plusieurs instruments négociés au sein d'un marché, sur un secteur de marché ou sur une catégorie d'actifs. Le Fonds est exposé à l'autre risque de prix associé aux titres détenus dans son portefeuille. Le Fonds peut prendre des positions sèches acheteur ou vendeur pour n'importe lequel de ses placements, y compris des instruments dérivés, à des fins conformes à ses objectifs et à sa stratégie de placement, sous réserve de ses restrictions en matière de placement.

Tous les placements comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire de placement cherche à atténuer ce risque grâce à une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers. Au 30 juin 2023, si les placements du portefeuille s'étaient appréciés ou dépréciés de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 4 700 387 \$ (31 décembre 2022 – 5 016 822 \$).

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds n'avait pas d'exposition directe à des dérivés et il ne détenait pas de titres vendus à découvert.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de défaut de paiement des versements d'intérêts ou de capital prévus.

Le Fonds est exposé à plusieurs types de risque de crédit, notamment le risque que le cours de un ou de plusieurs placements du portefeuille diminue, ou que l'émetteur du titre ne soit pas en mesure de payer les intérêts ou le capital à l'échéance en raison d'une détérioration de sa situation financière.

Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme principalement pour couvrir le risque de change sur ses titres de placement non libellés en dollars canadiens. En plus du risque de change et du risque de marché, les contrats de change à terme comportent des risques liés à l'éventuelle incapacité des contreparties à respecter les modalités de leurs contrats en raison de la fluctuation des taux de change, de la valeur des titres et des taux d'intérêt. Le Fonds peut chercher à atténuer ce risque grâce à une sélection minutieuse de ses contreparties aux dérivés. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds n'avait aucun dérivé en cours.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Fonds ne soit pas en mesure de régler ou de respecter ses obligations en temps opportun ou à un prix raisonnable.

Le Fonds a des passifs financiers courants en cours, incluant, sans s'y limiter, des emprunts sur marge et des intérêts à verser sur ses emprunts sur marge, des créditeurs et des charges à payer. Le gestionnaire de placement cherche à atténuer le risque de liquidité en s'assurant qu'une part raisonnable des placements du Fonds se négocie sur des marchés actifs et peut facilement être vendue. Rien ne garantit qu'un marché adéquat existera en tout temps pour ces placements ni que les prix auxquels ces placements se négocient reflètent exactement leur juste valeur. Un faible volume de négociation des placements pourrait également rendre difficile une liquidation rapide de titres.

6. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds utilise une hiérarchie à trois niveaux comme cadre de présentation de la juste valeur reflétant l'importance des données d'entrée utilisées pour établir les évaluations. Cette hiérarchie se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1 – prix cotés sur un marché actif (données d'entrée non ajustées);
- Niveau 2 – données d'entrée autres que les prix cotés (données d'entrée directement ou indirectement dérivées de données observables sur le marché);
- Niveau 3 – données d'entrée non fondées sur des données observables sur le marché (données d'entrée non observables).

En plus des exigences susmentionnées en matière d'information à fournir, IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, exige la présentation des transferts importants effectués entre les niveaux 1 et 2 depuis la période de présentation de l'information financière précédente, ainsi que d'un rapprochement des actifs de niveau 3, lequel indiquera séparément les variations de la période de présentation de l'information financière attribuables aux éléments suivants :

- i) le total des profits ou des pertes comptabilisés en résultat net, ainsi qu'une description des postes où ils sont présentés dans l'état du résultat;
- ii) les achats, ventes, émissions et règlements;
- iii) les transferts vers le niveau 3 ou hors du niveau 3, ainsi que les raisons de ces transferts. Tous les transferts importants entre les niveaux 1 et 2 doivent être présentés. En outre, pour les évaluations de la juste valeur de niveau 3, si le fait de modifier un ou plusieurs types de données d'entrée pour refléter d'autres hypothèses raisonnablement possibles devait entraîner une variation importante de la juste valeur, l'entité doit mentionner ce fait et indiquer les effets de ces modifications ainsi que la méthode de calcul de ces effets.

Les tableaux suivants présentent un sommaire des données d'entrée utilisées au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, respectivement, pour l'évaluation des placements du Fonds comptabilisés à la juste valeur.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 30 juin 2023				
Placements, à la juste valeur :				
Titres de capitaux propres	94 007 744	—	—	94 007 744
Total des placements, à la juste valeur	94 007 744	—	—	94 007 744

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2022				
Placements, à la juste valeur :				
Titres de capitaux propres	100 336 434	—	—	100 336 434
Total des placements, à la juste valeur	100 336 434	—	—	100 336 434

Les valeurs comptables de la trésorerie, des produits tirés des placements à recevoir, des distributions à payer, des créditeurs et charges à payer et des obligations du Fonds relativement à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapprochent de leurs justes valeurs en raison de leur nature à court terme.

Au cours des périodes closes le 30 juin 2023 et le 31 décembre 2022, le Fonds ne détenait pas d'actifs de niveau 3, et il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux.

La section suivante présente le classement dans la hiérarchie des justes valeurs par catégorie d'actifs.

a) Titres de capitaux propres

Les positions en titres de capitaux propres détenues par le Fonds sont classées dans le niveau 1 lorsque les titres se négocient activement et qu'un prix fiable est observable. Lorsque les titres ne se négocient pas activement ou que le prix ne peut être observé, les titres sont classés selon la hiérarchie à trois niveaux utilisée par le Fonds.

7. EMPRUNTS

Le financement par emprunt est limité à 33 % de l'actif total du Fonds. Par conséquent, au moment de l'emprunt, le montant maximal de l'emprunt que le Fonds peut utiliser est de 1,50:1 (total des positions acheteur, y compris les positions financées par emprunt, divisé par l'actif net du Fonds). Les dérivés et les ventes à découvert utilisés uniquement à des fins de couverture ne sont pas inclus dans le calcul du seuil de financement par emprunt. Au 30 juin 2023, le financement par emprunt du Fonds s'élevait à 18,0 M\$ (31 décembre 2022 – 22,9 M\$), soit 18,4 % du total de l'actif (31 décembre 2022 – 21,8 %). Le montant minimal et le montant maximal des emprunts en cours se sont chiffrés à 18,2 M\$ et à 23,4 M\$, respectivement, pour le semestre clos le 30 juin 2023 et à 20,9 M\$ et à 23,4 M\$, respectivement, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Le Fonds a donné certains titres et des montants en trésorerie en garantie du solde de la marge à payer. Au 30 juin 2023, le total de la juste valeur des titres donnés en garantie se chiffrait à 46,8 M\$ (31 décembre 2022 – 50,9 M\$). Les emprunts peuvent servir à accroître les placements du Fonds et à répondre aux besoins en matière de fonds de roulement. L'augmentation modérée du financement par emprunt du Fonds est conforme aux objectifs du Fonds.

8. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, par conséquent, la tranche de son bénéfice, y compris les gains en capital nets réalisés pour l'année d'imposition, qui est payée ou payable aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt. L'impôt sur le montant net des gains en capital réalisés qui n'est pas payé ou payable peut généralement être recouvré aux termes de dispositions de remboursement prévues par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et les lois sur l'impôt provinciales, lorsque des rachats ont lieu. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son bénéfice imposable net et un montant suffisant de ses gains imposables nets pour ne pas être assujetti à l'impôt. Le Fonds peut distribuer plus que ce qu'il gagne, auquel cas les distributions excédentaires correspondent à un remboursement de capital et elles ne sont pas imposables pour les porteurs de parts.

Aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée dans les états financiers ci-joints, car la totalité du bénéfice et des gains en capital nets réalisés sera distribuée aux porteurs de parts. L'excédent des pertes en capital réalisées sur celles qui sont utilisées pour contrebalancer les gains en capital réalisés au cours de l'année d'imposition considérée peut être reporté en avant indéfiniment et peut être déduit des gains en capital d'exercices ultérieurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant sur une période de 20 ans et déduites du bénéfice imposable d'exercices futurs. Au 31 décembre 2022, le Fonds disposait de pertes en capital de 79 799 749 \$ et d'aucune perte autre qu'en capital.

9. CHARGES DU FONDS

Des honoraires de gestion annuels correspondant à 1,25 % par année de la valeur liquidative du Fonds, calculés quotidiennement et payables mensuellement à terme échu, majorés des taxes applicables, sont versés au gestionnaire. Les honoraires de gestion ont totalisé 573 294 \$ et 587 071 \$ pour les semestres clos le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022, respectivement.

Le Fonds acquitte toutes les charges ordinaires engagées dans le cadre de son exploitation et de son administration, y compris, sans s'y limiter, les coûts de transaction liés au portefeuille, les honoraires à payer au gestionnaire, à l'administrateur et à d'autres tiers fournisseurs de services, les frais de garde, les frais juridiques, les honoraires comptables, les honoraires d'audit, les frais d'évaluation et d'autres frais administratifs, ainsi que les charges extraordinaires que le Fonds pourrait engager.

À chaque exercice, le gestionnaire peut aussi recevoir du Fonds des honoraires en fonction du rendement (les « honoraires en fonction du rendement »), qui sont calculés mensuellement et payés annuellement, le cas échéant. Les honoraires en fonction du rendement pour un exercice donné correspondront, sous réserve de certaines exceptions relatives au rachat et à l'émission de parts, à 20 % de l'excédent de la valeur liquidative par part (calculée sans tenir compte des honoraires en fonction du rendement) et des distributions payées au titre de ces parts au cours de l'exercice sur 106,0 % du montant cible, majoré des taxes applicables. Le montant cible correspond au plus élevé des montants suivants : i) 10,00 \$; et ii) la valeur liquidative par part à la fin du dernier exercice pour lequel des honoraires en fonction du rendement ont été versés (compte tenu du paiement de ces honoraires en fonction du rendement). Se reporter au prospectus du Fonds pour plus d'information sur les honoraires en fonction du rendement. Les honoraires en fonction du rendement ont totalisé 0 \$ et 0 \$, respectivement, pour les semestres clos le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022.

10. INFORMATION SUR LES PARTIES LIÉES

Le gestionnaire et le gestionnaire de placement sont des filiales entièrement détenues par Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield »), et le gestionnaire de placement gère les activités de placement et de négociation du Fonds en vertu d'une convention de gestion du portefeuille. Puisque Brookfield a la capacité de contrôler le Fonds, Brookfield et ses sociétés liées sur lesquelles elle exerce un contrôle ou une influence notable sont des parties liées du Fonds en raison du contrôle commun ou de l'influence notable commune.

Les transactions avec des parties liées, y compris les transactions de placement, sont effectuées dans le cours normal des activités et sont comptabilisées aux valeurs d'échange, qui correspondent aux conditions de marché normales. Se reporter à la note 9, qui présente les honoraires versés au gestionnaire par le Fonds.

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, Brookfield et ses sociétés liées ne détenaient aucune participation dans le Fonds. Aucune autre transaction n'a été conclue avec des parties liées au cours des périodes présentées.

11. PARTS RACHETABLES ET ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables et transférables d'une seule catégorie, chaque part représentant une participation égale indivise dans l'actif net du Fonds.

Aux termes de la déclaration de fiducie, le Fonds ne peut émettre de parts additionnelles, sauf i) pour un produit net d'au moins 100 % de la valeur liquidative par part calculée à la fermeture des bureaux le jour ouvrable précédant immédiatement la fixation du prix d'un tel placement, ii) par voie de distribution de parts ou iii) s'il obtient l'approbation des porteurs de parts.

Les parts peuvent être rachetées au gré des porteurs de parts le dernier jour ouvrable de septembre (la « date de rachat annuel »), sous réserve de la remise des parts aux fins de rachat avant 17 h (heure de Toronto) 15 jours avant la date de rachat annuel de chaque année.

Les variations du nombre de parts rachetables émises et en circulation du Fonds pour la période considérée se présentent comme suit :

	Pour la période close le 30 juin 2023	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022
Parts au début	17 655 293	16 620 034
Émission de parts	—	962 200
Réinvestissement des distributions	27 689	89 270
Rachat de parts	—	(16 211)
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	17 682 982	17 655 293

Le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période close le 30 juin 2023 s'est établi à 17 676 863 (30 juin 2022 – 16 995 303). Ce nombre a été utilisé pour calculer l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part, laquelle est présentée dans les états du résultat global.

Le 22 mars 2022, le Fonds a annoncé le renouvellement du programme de titres de capitaux propres au cours du marché (le « programme ») lui permettant d'émettre des parts du Fonds, dont le prix de vente total dans le public peut atteindre 40 000 000 \$. Toute part émise sera vendue au cours en vigueur sur le marché au moment de la vente par l'entremise de la Bourse de Toronto (« TSX ») ou de tout autre marché au Canada sur lequel les parts sont cotées ou autrement négociées. Le Fonds a l'intention d'utiliser le produit du programme conformément à ses objectifs de placement, à ses stratégies de placement et à ses restrictions de placement. La vente de parts dans le cadre du programme sera effectuée conformément aux modalités d'une entente de distribution de titres de capitaux propres conclue avec la Financière Banque Nationale inc. Le programme prendra automatiquement fin i) à la date à laquelle la totalité des parts visées par le programme auront été émises, ou ii) le 21 avril 2024, soit la date d'expiration du prospectus préalable de base, selon la première éventualité.

Gestion du capital

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds. Le Fonds ne fait l'objet d'aucune restriction ni exigence particulière en matière de capital et il est autorisé à émettre un nombre illimité de parts transférables. Les restrictions et les exigences particulières liées au rachat de parts sont décrites précédemment.

Les états des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et le tableau ci-dessus présentent les variations significatives des parts pour la période. Le Fonds gère son capital conformément à ses objectifs et stratégies de placement ainsi qu'aux pratiques en matière de gestion des risques présentées à la note 5, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat des porteurs de parts.

12. DISTRIBUTIONS

Conformément à l'objectif de placement du Fonds visant à fournir aux porteurs de parts des distributions trimestrielles en trésorerie, le Fonds a l'intention de verser des distributions trimestrielles aux porteurs de parts inscrits aux registres le dernier jour ouvrable des mois de mars, de juin, de septembre et de décembre (chaque date, une « date de clôture du registre aux fins des distributions »). Les distributions seront versées le jour ouvrable désigné par le gestionnaire, qui sera au plus tard le 15^e jour ouvrable du mois suivant la date de clôture des registres aux fins des distributions. Le Fonds a mis en œuvre un régime de réinvestissement des distributions aux termes duquel la totalité des distributions trimestrielles en trésorerie versées par le Fonds doit, au choix de chaque porteur de parts, être automatiquement réinvestie dans des parts additionnelles au nom de chaque porteur de parts, conformément aux modalités du régime. Actuellement, les distributions trimestrielles cibles sont de 0,15 \$ par part (ou 0,60 \$ par année, ce qui représente une distribution en trésorerie annuelle de 6,0 % selon le prix d'émission par part de 10,00 \$). Au cours de la période close le 30 juin 2023, le Fonds a déclaré deux distributions en trésorerie trimestrielles de 0,15 \$ par part. Les distributions payables au 30 juin 2023 totalisaient 2 652 447 \$ (31 décembre 2022 – 2 648 294 \$). Ces distributions ont par la suite été versées aux porteurs de parts au début de juillet 2023. Le Fonds n'a pas établi de distribution trimestrielle fixe.

Si, au cours d'une année, le Fonds dispose d'un bénéfice d'exploitation ou de gains en capital nets réalisés supplémentaires après de telles distributions, il entend faire une distribution spéciale, au plus tard le 31 décembre de l'année visée, correspondant au montant restant du bénéfice net et des gains en capital nets réalisés, de façon à ne pas être assujetti à l'impôt sur le revenu en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

13. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

La direction a évalué les événements postérieurs à la date de clôture dans le cadre de la préparation des états financiers du Fonds et a déterminé qu'aucun événement, à part ceux qui figurent dans les présentes, ne doit être comptabilisé ou présenté dans les états financiers semestriels.

INFORMATION SUR LE FONDS GESTIONNAIRE ET GESTIONNAIRE DE PLACEMENT

Brookfield Public Securities Group LLC

David Levi
Chef de la direction

Brian Hurley
Chef du contentieux et secrétaire

Kevin English
Chef de l'exploitation

COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Frank Lochan

Edward Jackson

Michael Sharp

COORDONNÉES

Brookfield Global Infrastructure Securities Income Fund encourage les porteurs de parts, les analystes, les représentants des médias et les autres parties intéressées à lui faire part de leurs interrogations.

Gestionnaire et gestionnaire de placement

Brookfield Public Securities Group LLC
Brookfield Place
250 Vesey Street, 15th Floor
New York, New York
10281-1023
Tél. : 855 777-8001
Site Web : www.brookfield.com

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Les questions des porteurs de parts relatives aux distributions, aux changements d'adresse et à l'information sur un compte de porteur de parts doivent être adressées à l'agent des transferts du Fonds :

Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Avenue, 8th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1, Canada
Tél. : 1 800 564-6253 (États-Unis et Canada)
Tél.: 1 514 982-7555 (International)
Télé. : 1 888 453-0330
Site Web : www.computershare.com

Brookfield Public Securities Group LLC Brookfield
Place
225 Liberty Street, 43rd Floor New
York, New York 10281-1048

 brookfieldoaktree.com

 info@brookfieldoaktree.com

 855 777-8001

Brookfield

©2023 Brookfield Corporation